

Commission Petite Enfance



“Je suis ass mat, c'est un métier ça?”

Un métier: cent PROFESSIONS

Jean Epstein psychosociologue

Conditions de travail : le constat

Isolement et absence de perspectives pour 23% des collègues en France.

De moins en moins d'assistantes maternelles.

Pas de relais.

Pas d'échange de pratiques.

45 h semaine en moyenne avec un salaire qui n'est pas en adéquation.

Absence de la PMI sur le terrain.

Lourdeurs administratives.

Tributaires des impayés des parents.

Incertitude sur le nombre d'enfant d'une année sur l'autre.

Peu de connaissance de leurs droits, pas de personnes ressources.

Pénibilité du travail entraînant l'usure professionnelle.



Exemple à Rennes
il y a 20 ans, 250
assmat aujourd'hui 30

Les revendications de SUD CT

- Relais petite enfance dans toutes les régions.
- Organisation de réunions d'analyses de pratiques financées par la PMI / la collectivité .
- Simplifications administratives.
- Conditions de rémunération attractive comme le préconise le collectif
PAS DE BEBE A LA CONSIGNE.
- Approfondissement des formations.